



JFR/SC

Vendredi 30 octobre, nouvelle séance de négociation sur l'ARRCO et l'AGIRC

Ce vendredi 30 octobre devait avoir lieu la séance de signature de l'accord sur les retraites complémentaires après l'accord de principe du 16 octobre dernier entre le patronat et 3 organisations syndicales de salariés (CFDT, CGC, CFTC)

Ce sera finalement une nouvelle séance de négociation, la 7^e.

Pourquoi ce changement de programme ?

Il y a fort à parier que l'émoi suscité dans le rang des salariés après les annonces des conséquences de l'accord du 16 avril a participé à ce changement.

En effet, le report de l'âge effectif de départ en retraite d'un an, la baisse du niveau des pensions pour les retraités actuels et futurs, comme la compensation de l'augmentation des cotisations par un abaissement des cotisations AT/MP et semble-t-il APEC, amène de nombreux salariés, militants de toutes organisations, à intervenir pour exiger le retrait des signataires et la continuation des négociations.

On ne peut pas, systématiquement, réduire les droits des salariés, baisser le niveau de leur pouvoir d'achat et voir un patronat fanfaronner, être exonéré de tout effort en reportant ces derniers sur la collectivité.

Il est temps que le patronat assume ses responsabilités et participe au redressement du pays en amenant sa part aux efforts. Il est temps aussi que le gouvernement ouvre les yeux et revoie sa politique d'emploi et d'aides aveugles aux entreprises qui ont déjà annoncé la couleur sur la prochaine négociation assurance chômage.

Nous devons mener la campagne contre cet accord, informer, débattre, organiser la riposte.

Montreuil, le 27 octobre 2015